

# RAPPORT DU MAIRE

En vertu de l'article 474.1 de la loi sur les cités & villes, je vous fais rapport sur:

- Les derniers états financiers du vérificateur.
- Le rapport du vérificateur.
- La rémunération des élus
- Les principales réalisations du budget 2015.
- Les orientations générales du budget 2016.
- Les prochains projets d'immobilisations.

Conformément à la loi, je vous soumettrai la liste des contrats de plus de 25 000 \$ s'il y a lieu, ainsi que la rémunération accordée aux élus. Cette liste est publique et peut être consultée au Service de greffière à partir d'aujourd'hui.

Les états financiers de l'année 2014 ont été déposés au conseil le 14 avril 2015 et révèlent un déficit de 30 687\$ causé par la finalisation du bâtiment d'accueil au terrain de camping, le dégel des conduites d'eau potable, ce déficit a été épongé par le surplus accumulé.

Selon le rapport du vérificateur comptable de la ville, tout est en ordre et conforme en ce qui concerne les revenus et les dépenses.

## TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire était de 5105.00 \$ avec une allocation de dépenses de 2552.50 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 1126.16 \$ avec une allocation de dépenses de 563.08\$.

Les principales réalisations du budget 2015 :

- Nous avons embauché une ressources de plus pour s'occuper du terrain camping et des espaces vert de la municipalité.

Pour ce qui est de la recherche en eau souterraine cette année encore, nous avons avancé d'un petit pas. Nous en sommes rendus à l'évaluation d'un deuxième système de traitement efficace qui sera répondre à nos besoin et aux critères du ministère. Nous terminerons probablement ce grand projet durant l'été 2016.

## Orientations Générales budget 2016

- Faire avancer et finaliser le projet en eau potable.
- Continuer à finaliser le projet de notre terrain de camping
- Finaliser le terrain près du quai public.
- Réorganisé le garage municipal

Bien à vous

---

Bruno Boyer, Maire  
Ville de Belleterre